

## CORRECTION / MODIFICATION CODE SPORTIF 2019-2020

- Suppression faute avec le magic rack (le fait de ne pas le retirer de la table au premier coup joué)
- Le « Point de remplacement » au jeu de la 9 est désormais sur la 9 et non sur la bille n°1
- « La bille de tête » au jeu de la 10 est sur la bille n°1, et la 10 est au centre
- Rappel formel sur l'interdiction de porter des jeans y compris de couleur noir
- Nouvelle catégorie, U23 concernant tous les joueurs ayant plus de 17 ans et maximum 23 ans (comme EPBF)
- La catégorie junior s'arrête désormais à 17ans (comme EPBF)
- Modes de jeux joués en catégories U17 et U23 : jeu de la 8 et de la 9
- **Rappel sur la transmission des résultats par les ligues : « En l'absence de fichiers communiqués, AUCUNE PLACE ne sera attribuée à cette ligue ».**
- Modification des calculs des proratas :
  - o - **Mixte** : Envoi du nombre de joueurs **PAR MODE DE JEU** ayant participé à au moins une compétition du championnat concerné avant la date **butoir (31 décembre de la saison qui démarre) le nombre doit être celui du nombre de joueurs ayant participé à au moins un mode jeu en ligue.**
  - o **Féminin** : Envoi du nombre total de joueurs ayant participé à au moins une compétition du championnat, avant la date butoir **(31 décembre de la saison qui démarre) le nombre doit être celui du nombre de joueurs ayant participé à au moins un mode jeu**
- **Repêchage des joueurs :**
  - o Si un joueur est forfait, la règle de repêchage est la suivante : **pour la ligue qui a 1 qualifié** : le responsable de ligue rattrape par ordre du classement de la ligue. Dans le cas où le responsable de ligue arriverait au bout du rattrapage dans sa ligue, il informe la CNA qui procédera au repêchage dans la ligue où une place avait été supprimée en dernier lors de l'ajustement des attributions ou attribuera une nouvelle place suivant la procédure ci-dessus.
- **Publication :**
  - o Un prorata provisoire sera établi en début de saison selon le plus grand nombre par ligue (le chiffre avec le plus de participants à un mode de jeu sera pris en compte)
- Modification de la Coupe de France Inter-ligues en **Coupe de France des Clubs** : Une équipe est composée de joueurs de même club obligatoirement (voir paragraphe Coupe de France des clubs). L'inscription est payante et la totalité des inscriptions est reversée aux meilleures équipes.
- **Le Circuit National :**
  - o Il est composé des Tournois Nationaux. Tous les joueurs licenciés peuvent y participer. C'est un circuit payant avec versement de primes et éventuellement de lots aux meilleurs classés. Ce circuit est complémentaire au circuit des championnats de France et permet une qualification aux 1/2 FINALE France OU FINALE France. (Voir dispositions circonstanciées).
- **Suppression du format avec poules, retour au format 2KO.**

- **Retour des 4 modes de jeux en catégorie Féminine**
- **Championnat de France mixte :**
  - o Vice-champion de l'année précédente, qualifié pour les ½ finales de France
- **Forfait non-excuse :**
  - o Justifier un forfait : le joueur est tenu de justifier son forfait, il doit envoyer son justificatif officiel au secrétariat [ffb@ffbillard.com](mailto:ffb@ffbillard.com) copie [américain@ffbillard.com](mailto:américain@ffbillard.com) dans les 48h suivant la fin de la compétition concernée. Ce délai peut être prolongé d'une semaine pour des raisons motivées d'impossibilité à obtenir le justificatif dans les 48h.
- Les compétitions pourront faire l'objet de contrôle d'alcoolémie en direction des joueurs.
- La procédure sera décrite dans le Règlement Intérieur de la FFB (à partir de l'AG 2020).
- En cas de résultats positifs la personne contrôlée sera exclue de la compétition.
- **Tout refus de se soumettre au contrôle sera considéré comme un résultat positif.**